Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

25 FÉVRIER 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18090

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

La valeur ajoutée des femmes

Ego Perron

Quand nous célébrons nos Congrès ou nos moments de rencontres politiques nous raisonnons souvent sur le rôle, la fonction, la valeur de la femme. Quand j'ai présenté ma motion au Congrès, j'avais réaffirmé, qu'à mon sens, la présence des femmes dans des postes à responsabilités au sein de la société comme dans la politique est une valeur ajoutée.

Ces trente dernières années ont vu les femmes s'affirmer à tous les niveaux et leur progression dans la société est, heureusement, un acquis partagé par presque tout le monde. Mais parfois, dans le domaine institutionnel comme dans le domaine politique, leur progression semble encore freinée, comme s'il s'agissait, parfois, en quelque sorte, d'un pouvoir, d'un privilège et d'une fonction naturellement réservée plutôt aux hommes.

L'Union Valdôtaine a toujours soutenu l'importance de la femme dans la politique. Nous avons aujourd'hui trois Conseillères régionales qui remplissent très bien leurs fonctions, expression d'un consensus aussi féminin adressé à l'Union Valdôtaine, nous avons des Syndics, des Assesseurs, des Conseillers femmes dans les communes qui constituent sans doute un élément de fierté pour notre Mouvement. Nous avons soutenu le rôle de la femme sans prévoir des quotas de représentativité, comme si la femme était quelque chose d'inférieur ayant besoin d'une place de réserve pour avoir son juste espace dans la vie politique, attitude qui est démagogique et irrespectueuse de l'intelligence et des capacités de la femme. Les femmes peuvent et doivent très bien réussir en étant mises sur le même plan que les hommes. L'Union Valdôtaine a toujours eu une association collatérale féminine, l'Entraide des Femmes Valdôtaines. Son activité a été et est remarquable même si durant ces dernières années, son activité a connu des moments de crise et de difficulté. Après la disparition d'Anna Bioley, j'ai de mon côté procédé, la semaine dernière, à une convocation publique

de l'Entraide, pour voir s'il y a la possibilité de repartir, de rebâtir, de mettre de côté les difficultés rencontrées jusqu'à présent et de donner un nouvel élan et un nouvel essor à cet organisme.

Nous avons besoin d'une Entraide qui soit à nouveau active politiquement, qui ait une représentativité territoriale plus marquée, qui se retrouve régulièrement, qui soit l'interprète, auprès du monde politique des besoins et des instances des femmes et qui soit également le promoteur d'une véritable politique pour la femme.

Cette première convocation s'est très bien passée. Je suis très content et très optimiste. J'ai retrouvé un groupe de femmes, nombreuses, motivées et enthousiastes, qui ont envie d'accomplir des choses et de se retrouver. Un groupe qui a en son sein des sensibilités, des expériences et des parcours de vie différents, ce qui en fait sa richesse et crée les meilleures conditions pour repartir. Je suis très content que l'activité de l'Entraide reparte de la manière la plus positive.

Le mouvement de l'Union Valdôtaine a à cœur la valorisation du rôle de la femme, sa présence dans des postes à responsabilités et nous sommes en train de travailler afin qu'il y ait davantage de femmes qui s'engagent, qui aient la possibilité de concilier famille et engagement, étant convaincus du fait que le binôme femme-politique est absolument à valoriser.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Il est vrai que je suis toujours fâchée
de voir d'honnêtes gens sans fortune,
tandis qu'une infinité de gens de rien et sans mérite
en ont une éclatante»

PIERRE DE MARIVAUX

La Fortune est aveugle !

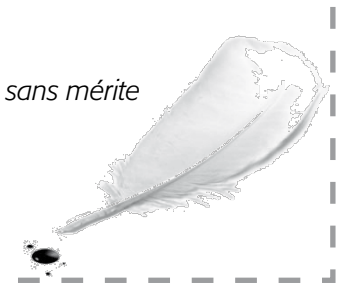

Chiffres positifs pour l'institution valdôtaine

L'Université du Val d'Aoste fête son dixième anniversaire

Le 18 septembre 2000 naissait l'Université du Val d'Aoste.

Après dix ans mercredi dernier, le 17 février, le recteur de cet établissement Pietro Passerin d'Entrèves a fait un premier bilan de l'activité de l'école, en profitant de cet anniversaire un peu particulier qu'on venait de fêter lors de l'ouverture de l'année académique.

«C'est un moment difficile pour le monde de l'université – a dit Passerin d'Entrèves – *à cause de la crise économique et de la politique du Gouvernement national qui touche plusieurs de nos ressources. Heureusement le Val d'Aoste vit une meilleure situation, grâce à l'aide qui nous est fournie par l'Administration régionale».*

Une administration régionale représentée à cet anniversaire par son président Augusto Rollandin, qui a rappelé les investissements importants que la Région est en train de faire côté Université. Rollandin, qui est aussi président du Conseil de l'Université du Val d'Aoste, a précisé que *«les problèmes du passé récent ont été résolus. Le Conseil a décidé de ne pas augmenter les impôts scolaires, et de continuer aussi à assurer la didactique pour les salariés qui permet à tout le monde de suivre nos cours».*

Durant dix ans d'activités, l'Université du Val d'Aoste a délivré 544 diplômes universitaires (trois et cinq ans), plus 208 diplômes Sis et 123 Masters.

Elle compte actuellement 1.260 inscrits : dont 30% ne sont pas résidents dans notre région; 45 étudiants sont des étrangers.

«Il y a eu, dans ces cinq dernières années, une baisse de 9% des inscriptions – explique Pietro Passerin d'Entrèves – *mais c'est une donnée cohérente par rapport aux statistiques nationales, qui voient désormais toujours moins d'étudiants s'inscrire à l'Université».*

Et toujours côté statistiques, l'Université du Val d'Aoste est actuellement sixième dans le classement des universités libres et 26ème en ce qui concerne les 90 universités italiennes.

Nouvelles du Sénat

Termini, Fiat et brucellose

Antonio Fosson

Les travaux au Sénat ont été occupés pendant tout une journée par le grave problème de la fermeture de l'usine Fiat en Sicile.

Les interventions ont été nombreuses, certaines très polémiques avec une opposition forte au Ministre Scajola. En cette période de crise économique importante, la fermeture d'une usine, et en plus dans une zone pauvre du pays avec plusieurs ouvriers laissés à la maison, est un fait très grave. Les différentes interventions ont souligné avant tout les responsabilités de Fiat qui selon les règles du marché a décidé de suspendre l'activité sur l'île sans autre solution possible. La période durant laquelle les grandes entreprises prenaient à leur charge les problèmes sociaux est terminée et d'autre part les règles du marché sont toujours plus serrées. Mais la fermeture de l'usine était déjà annoncée depuis longtemps et rien n'a été fait pour améliorer les infrastructures, le port de la zone Termini, pour faire une loi qui favorise de nouvelles implantations. Beaucoup de gens sont donc responsables d'une mauvaise programmation sans avoir eu en tête que désormais personne ne produit plus "à perte". Et les aides de l'Etat, les primes pour l'automobile qui ont beaucoup aidé par le

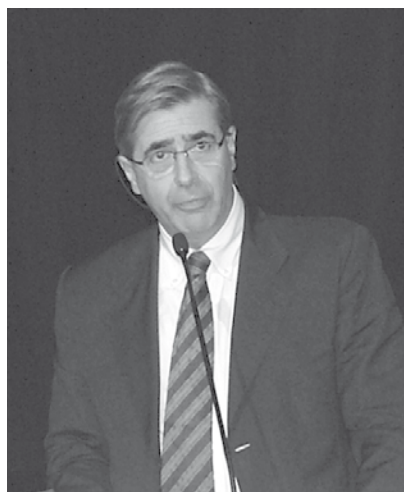

passé l'industrie automobile (et surtout la Fiat), ne peuvent plus être obtenues "à tout vent". A la fin, nous devons désormais aussi nous apercevoir avec amertume que la Fiat n'est plus une usine italienne et que ses intérêts sont bien plus importants.

Comme deuxième sujet, je voudrais rapporter qu'en Commission Santé du Sénat nous avons reçu une importante délégation d'éleveurs siciliens : le problème est la présence sur l'île de la brucellose. Maladie désormais absente dans d'autres régions du pays après des activités précises de bonification. Mais le problème s'est posé à propos de certaines analogies par rapport à ce qui s'est passé récemment en Vallée d'Aoste : quel plan d'assainissement suivre (indications précises), quels organes de contrôle et la capacité de la Région de dédommager les éleveurs qui doivent abattre les animaux. La Commission a immédiatement prévu d'auditionner le professeur Marabelli, responsable du secteur, pour parcourir à nouveau tous les niveaux de responsabilité et pour voir là où la chaîne s'est interrompue et n'a pas fonctionné !

Le Mouvement rappelle à tous ses adhérents qui ont renouvelé leur adhésion pour l'année 2010 qu'un porte-clés (photo) frappé pour l'occasion est à leur disposition.
Les inscrits peuvent le retirer directement au Siège Central de l'Union Valdôtaine,
29 avenue des Maquisards, à Aoste.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 19 février 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a approuvé les modalités d'application du deuxième alinéa de l'article 4 – relatif à l'exonération de l'impôt pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et des tarifs établis pour le service hydrique intégré – de la loi régionale n° 2 de 2010 portant prorogation, au titre de 2010, des mesures extraordinaires et urgentes pour la lutte contre la crise et pour le soutien aux familles et aux entreprises.

Sur proposition de l'assesseur Albert Lanièce, l'Exécutif a ensuite défini les modalités d'application du premier alinéa de l'article 4 de ladite loi afférentes au chèque extraordinaire de 300 euros pour le paiement des fournitures de produits énergétiques destinés au chauffage de la résidence principale ou des factures relatives à la consommation de ceux-ci.

Enfin, sur proposition de l'assesseur Claudio Lavoyer, d'autres modalités d'application de la loi portant mesures pour la lutte contre la crise ont été décidées au sujet des consortiums de caution mutuelle.

Un guide relatif aux caractéristiques et aux modalités de rédaction et de présentation des projets inhérents au service civil national à mettre en œuvre en Italie et à l'étranger a été adopté.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES

L'Exécutif a examiné la délibération portant approbation du programme des travaux qui seront réalisés en régie directe en 2010 par les chantiers forestiers, en collaboration avec le Service de l'aménagement des sentiers, le Service de l'aménagement de la montagne, la Direction de la faune, de la flore, de la chasse et de la pêche, le Service des espaces protégés, la Direction des forêts et des infrastructures et le Commandant du Corps forestier de la Vallée d'Aoste.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation de la 57ème Exposition-concours de l'artisanat valdôtain de tradition, qui se tiendra à Aoste du 17 au 29 juillet 2010.

Des aides d'un montant total de 74.000 euros ont été accordées à des petites et moyennes entreprises industrielles et artisanales.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE

L'Exécutif a fixé le montant des financements prévus par des lois régionales en vue de la suspension ou de l'annulation des paiements à l'*Associazione Bancaria Italiana (ABI)* à insérer dans la liste établie et mise à jour par le Ministère de l'économie et des finances.

Le protocole d'accord entre la Région et l'Agence des biens domaniaux concernant certains bureaux de l'État situés dans la commune d'Aoste a été approuvé.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

L'Exécutif a entériné le protocole d'entente, entre la Ligue italienne pour la lutte contre le cancer – section de la Vallée d'Aoste et la Région, relatif à la réalisation sur le territoire régional, en collaboration avec l'agence *Usl*, du projet national de sensibilisation aux dépistages *Si scrive screening, si legge prevenzione dei tumori*, réalisé par le Ministère de la santé en accord avec la Ligue italienne pour la lutte contre le cancer.

Le plafond mensuel pour l'accès aux prestations visant à garantir le minimum vital a été fixé à 452 euros, à compter du 1er janvier 2010.

Pour l'année 2010, les montants des bénéfices en faveur des mutilés et des invalides du travail, ainsi que les revenus maximum, ont été redéfinis.

Par ailleurs, le Gouvernement a approuvé le montant de l'indemnité journalière pour l'inaptitude temporaire liée à un accident domestique et l'a élevé à 22,42 euros, à compter du 1er janvier 2010.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

Le Gouvernement a octroyé des aides à plusieurs associations sportives en vue de l'organisation de manifestations et a engagé à ce titre la somme de 102.000 euros.

En outre, il a décidé la réalisation en Italie, au cours de l'année 2010, d'une campagne de communication pour soutenir l'offre touristique de la Région.

Enfin, il a octroyé une aide de 105 000 euros à l'association valdôtaine des moniteurs de ski pour les dépenses prévues pour la police d'assurance collective qui sera souscrite en faveur des membres de ladite association.

PER DICHIARAZIONI DI SUCCESSIONE TESTAMENTI E CONSULENZA LEGALE
Tel. 329 0618919
E-mail:
successioni@live.it

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards – 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

DEMANDES POUR ACCÉDER AUX CONTRIBUTIONS CONCERNANT L'APICULTURE

L'Assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon informe les apiculteurs qu'il est possible de présenter les demandes de contribution relatives aux actions visant l'amélioration des conditions de production et de commercialisation des produits provenant de l'apiculture, prévues par le Règlement (CE) n° 1234/2007, pour la période 2010-2011.

Les demandes pourront être présentées, jusqu'au vendredi 5 mars prochain, au Bureau Apiculture de l'Assessorat, 66 lieu-dit Grande Charrière, à Saint-Christophe (horaire : mardi 8h30-12h30/14h30-16h30 et jeudi 8h30-12h30, les autres jours sur rendez-vous). L'avis pour la concession des contributions, contenant toutes les indications sur les actions poursuivies et les critères d'accès, se trouve à l'adresse Internet www.regione.vda.it/agricoltura dans les pages concernant l'apiculture. Pour toute information ultérieure contacter le Bureau apiculture aux numéros 0165.27 52 97/0165.27 52 98.

L'acceptation des instances pour chaque action retenue admissible et la contribution relative seront communiquées aux bénéficiaires suite à la décision de la commission portant l'approbation du programme italien. Les dépenses pour ces actions pourront être effectuées successivement aux bureaux de l'Assessorat et devront être complétées avant le 31 août 2011. Les aides seront affectées aux bénéficiaires par l'Agence des Affectations en Agriculture (AGEA) à partir du 15 octobre 2011.

COURS SUR LA TAILLE DES ARBRES À FRUIT

L'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles organise, en collaboration avec l'Institut Agricole Régional, un cours de taille des arbres à fruits dont les leçons seront tenues par des techniciens de l'Assessorat et de l'IAR.

Le cours se déroulera en trois sessions, chaque session pourra recevoir au maximum quarante inscrits,

qui devront payer des frais d'inscription de 15,00 euros par personne. Les sessions se tiendront selon les dates et horaires suivants :

- mardi 9 mars 2010, de 19h à 21h30 (leçon théorique dans la salle municipale d'Arnad)
- jeudi 11 mars 2010, de 19h à 21h30 (leçon théorique dans la salle municipale d'Arnad)
- vendredi 12 mars 2010, 14h30 à 17h30 (leçon pratique au verger IAR, à Moncenis, Aoste)
- mardi 16 mars 2010, 19/21h30 (leçon théorique à la bibliothèque de Châtillon)
- jeudi 18 mars 2010, 19/21h30 (leçon théorique à la bibliothèque de Châtillon)
- vendredi 19 mars 2010, 14h30/17h30 (leçon pratique au verger IAR, à Moncenis, Aoste)
- mardi 23 mars 2010, 19/21h30 (leçon théorique au siège de la Cofruits, à Saint-Pierre)
- jeudi 25 mars 2010, 19/21h30 (leçon théorique au siège de la Cofruits, à Saint-Pierre)
- vendredi 26 mars 2010, 14h30/17h30 (leçon pratique au verger IAR, à Moncenis, Aoste)

Les inscriptions, ouvertes à tous les intéressés, pourront être faites jusqu'à expiration des places disponibles et jusqu'au mercredi 3 mars 2010. Les demandes devront être remises au Bureau formation et mise à jour professionnelle de l'Assessorat, 66 lieu-dit Grande Charrière, à Saint-Christophe (tél. : 0165/275294-5201). Le formulaire peut être retiré au bureau de l'Assessorat ou télécharger du site Internet www.regione.vda.it/agricoltura dans la section « formazione ».

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste – Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin – Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique – 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 – Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Les payements de 2007 seront terminés dans quelques jours

Agriculture, accord entre la Région et l'Agea

Est-ce la fin de la longue querelle entre l'Administration régionale du Val d'Aoste et l'Agea, l'agence pour les subventions agricoles ?
Peut-être pas encore, mais les résultats obtenus par la Région durant le dernier rendez-vous avec l'agence nationale, le mardi 15 février dernier, sont assez réconfortants.
Les payements concernant l'année 2007 seront terminés dans les prochains jours et, suite à un accord entre l'Administration et l'Agea, les payements aux agriculteurs concernant 2008 débuteront déjà au mois de mars, suivis tout de suite par ceux de 2009.
«On a participé à une réunion de deux jours très positive – explique l'assesseur régional à l'Agriculture Giuseppe Isabellon – *qui nous a permis de poser des bases pour un travail de confrontation entre les deux parties qui sera bien sûr important. Important en ce qui concerne les financements à nos agriculteurs, engagés tous les jours dans un travail plus que jamais utile pour toute notre région, mais aussi en ce qui concerne le plan politique, où une attention particulière nous sera posée à partir de ce moment»*.
Du point de vue technique, l'accord signé il y a quelques jours prévoit

que les systèmes informatiques, régional et national, soient uniformisés, mais aussi l'hypothèse de la création du registre des alpages et l'identification des référents concernant les rapports entre l'Administration régionale et l'Agea.
Et, surtout, la garantie que la Région soit informée ponctuellement sur la situation des payements aux agriculteurs valdôtains.
Pendant la réunion, le président du Gouvernement valdôtain Augusto Rollandin a pris la parole pour souligner l'importance et la nécessité *«de favoriser un système de rapports entre les structures régionales et nationales qui s'occupent des payements, afin d'optimiser ceux-ci et surtout de favoriser l'activité économique des citoyens»*.
La rencontre de la semaine dernière est la deuxième de la dernière période : au mois d'octobre dernier, un premier rendez-vous entre l'Administration régionale et l'Agea avait eu lieu pour permettre d'améliorer la gestion informatique des données concernant notre région. Un premier résultat avait été annoncé avec le payement de quelque quatre mille demandes de PSR, pour un total de 11 millions 600 mille euros.
À la rencontre de mardi 15 février dernier ont participé – outre à Augusto Rollandin et Giuseppe Isabellon – le commissaire extraordinaire d'Agea Franco Contarin (qui est actuellement aussi chef du secrétariat du ministre des Politiques Agricoles Luca Zaia), le directeur de l'Agea Giancarlo Nanni, le directeur du Développement Rural Federico Steidl et le directeur général du Sin – Service informatique national pour le développement agricole – Paolo Gullinelli.
Une partie de la journée a été consacrée également au compte-rendu de l'accord aux représentants des travailleurs du secteur, à savoir les Centre d'assistance agricole de Coldiretti, Confagricoltura et Cia, la Coopérative des Producteurs Lait et Fontine, le Consortium de Production et de Protection de la Fontine, l'Arev (Association régionale Eleveurs Valdôtains) et l'Institut Agricole Régional.

Neuf bourses d'études ont été consignées aux étudiants valdôtains

Valfidi fête ses trente ans d'histoire

Mercredi dernier, 17 février, dans la salle du Palais régional Valfidi a fêté ses trente années d'activité au sein du monde économique valdôtain. Son histoire commence à la fin des années soixante-dix quand un groupe d'hommes clairvoyants fondèrent le consortium: «Confidi degli artigiani della Valle d'Aosta». Mais c'est en 2003 que Valfidi fait un bond en avant en élargissant ses services aux entreprises commerciales, touristiques, tertiaires et aux professionnels.
Maintenant, le dernier objectif important est d'arriver à faire partie de la liste des intermédiaires financiers contrôlés par la Banque d'Italie, selon l'art. 107 du TUB.
Un défi fondamental pour une réalité qui compte aujourd'hui sur plus de 3.750 associés et surtout sur plus de 1.300 demandes de financement par année (données 2009).
Pendant la manifestation ont pris la parole outre au président de Valfidi, Andrea Leonardi, le président de la Région Augusto Rollandin, les assesseurs aux Activités productives Ennio Pastoret, aux Finances Claudio Lavoyer et à la Culture Laurent Viérin. Ils ont tous souligné l'importance de l'activité que Valfidi conduit comme axe fondamental pour l'accès au crédit des moyennes et des petites entreprises du Val d'Aoste.
En particulier dans une période comme celle-ci où le besoin de garantie de la part des entreprises, pour obtenir du crédit de la part des banques, est toujours plus nécessaire. Pendant la soirée, on a voulu également rappeler les présidents qui ont fait l'histoire de Valfidi. En particulier Gianni Padovani avec la création de bourses d'études en sa mémoire que Valfidi a consignées à neuf jeunes valdôtains qui ont terminé leurs études supérieures. C'est le cas de Denis Giovanni Truc, Charles Emmanuel Gerbore, Martina Biava, Simona Giovinazzo, Michael Dufour, Riccardo Gianoglio Bernardi, Diletta D'Andrea, Mikail Asiatici e Margherita Pizzato.
Un signal concret – celui-ci – de la volonté de Valfidi d'être proche de ces jeunes qui se lancent dans le monde du travail ou bien qui poursuivent leurs études à l'Université.

Errebi srl
dei fratelli Barmaverain
Un'azienda Valdostana al servizio del nostro territorio

Fotovoltaico

Geotermico

Solare termico

Biomassa

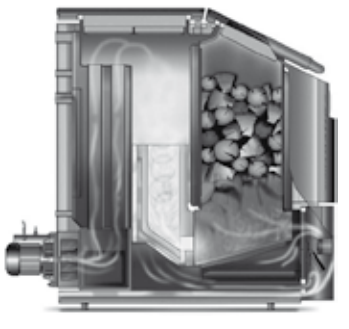

Siamo a
SAINT CHRISTOPHE
Loc. Grand Chemin 16
(vicino all'arena Croix Noire)

☎ 0165/261128
errebi.aosta@libero.it

Saint-Vincent, réaménagement du pays, thermes et Casino mis en évidence

«Expérience très positive, mais je dois réfléchir à mon avenir»

Mère de famille, avocate et syndic: le premier citoyen de Saint-Vincent Sara Bordet a été très engagée pendant la dernière législature, étant obligée de se partager entre ses trois rôles.

«*Etre encore syndic* – explique-t-elle – *signifierait, comme je l'ai fait pendant ces années, enlever du temps avant tout à ma famille et ensuite à mon travail. La décision n'est pas encore définitive, je suis en train d'y réfléchir et d'en discuter avec la Section*».

On ne sait donc pas encore ce qui arrivera, à Saint-Vincent, lors de la présentation de la liste aux prochaines élections communales: «*J'ai vécu une expérience absolument positive que, si je devais retourner en arrière, je referais sans hésitation* – continue Sara Bordet – *je crois que le syndic d'un pays arrive à connaître vraiment les problèmes de son territoire et qu'il devient le point de repère pour tous les citoyens. Pendant ces cinq années, je me suis trouvée à l'aise au sein de ma Junte, nous avons travaillé en toute harmonie, en poursuivant les mêmes objectifs et en étant d'accord avec les différentes associations présentes dans la commune*».

En analysant les œuvres accomplies, le syndic souligne, tout d'abord, la conclusion du plan dit "sessennale", qui envisageait le réaménagement de la commune: «*Il s'agit d'une initiative cofinancée à 90 % par la Région et pour le restant 10% par la commune* – explique Madame Bordet – *un investissement total d'environ 25 millions d'euros, qui nous a permis de réaliser plusieurs interventions*». Parmi les autres, celles effectuées rue du Pont Romain, rue Marconi, rue Vuillerminaz et dans la zone de l'église, sans oublier le parking sur plusieurs étages et les terrains de foot près de l'oratoire et les salles de congrès du conseil municipal. Ayant terminé aussi la modernisation en ce qui concerne surtout les installations du palais des sports, l'Administration a donné en adjudication la dernière œuvre du plan, à savoir le réaménagement du boulodrome.

«*En outre* – ajoute le premier citoyen – *grâce à un projet Fospi, nous avons terminé les travaux de l'école primaire, inaugurée en septembre 2009, tandis qu'avec des fonds régionaux et de l'Etat ont été mises à norme les écoles, primaire et maternelle. Un autre projet Fospi vient d'être approuvé: en effet, en 2009, nous avons reçu 6 millions 500 mille euros pour la restructuration de la Maison communale*».

Particulièrement satisfaisant a été selon le syndic le cheminement qui a amené à résoudre la question des thermes: «*Au début de cette législature, était en cours une procédure de privatisation des thermes de Saint-Vincent, qui s'est toutefois conclue négativement l'année suivante. En 2007, nous avons proposé un "project financing", qui a donné les résultats espérés, vu qu'en janvier, nous avons chargé une société privée de la restructuration et de la gestion des thermes pendant 32 ans*».

Du côté du tourisme, à partir de 2007, une société dite "In Saint-Vincent", qui réunit tous les interlocuteurs, étant composée par l'Administration communale, le Casino, l'Aiat et le Consortium touristique, s'occupe de gérer le tourisme sur le territoire et de prendre toutes les décisions qui concernent ce secteur.

Mais on ne peut pas parler de Saint-Vincent sans affronter le sujet Casino de la Vallée: «*En 2003, la commune est entrée dans l'entreprise avec 1% des actions, en croyant que cela aurait pu être une opportunité favorable. Malheureusement, la situation du Casino n'est pas si positive: nous attendions une relance, qui a commencé seulement dans les mois derniers. Depuis qu'il y a un administrateur unique, on a perçu quelques changements, mais pour arriver à des résultats concrets et évidents, il faut attendre*».

Denis Falconieri

SARA BORDET est née, à Aoste, le 29 avril 1971, elle n'est pas syndic à plein temps, mais travaille aussi comme avocate. Mariée, elle a deux enfants, Simone de 9 ans et Gabriele qui a 6 ans. Son expérience dans l'Administration commence après les élections communales de 2000, lorsqu'elle entre au sein du Conseil comme conseiller. Pendant la même législature, en 2003, elle devient assesseur à l'Urbanisme. A partir de 2005, elle recouvre la charge de premier citoyen de Saint-Vincent. Tout doit être encore décidé pour les élections municipales de 2010, mais Sara Bordet a envie de dédier plus de temps à sa famille et à son travail. Actuellement, la Junte est composée par Pierluigi Marquis, syndic adjoint avec délégation aux Travaux et Œuvres publiques, Mauro Alliod, assesseur au Tourisme et aux Sports, Massimo Didò, assesseur à l'Urbanisme, Sergio Péaquin, assesseur aux Activités productives, et Maura Susanna, assesseur à la Culture, à l'Education, à la Santé et aux Services sociaux.

Cogne, renouvellement dans le pays du Grand-Paradis

«Le temps est venu de laisser sa place aux autres»

Un premier changement, dans l'administration de Cogne, était arrivé en 2003 : après une longue carrière administrative l'ancien syndic laissait sa place à son adjoint Bruno Zanivan. Et la place de "deuxième citoyen" était pour Rolando Jeantet.

Le binôme Zanivan - Jeantet a administré la commune du Grand-Paradis pendant sept ans. Et maintenant, après sept années, c'est à nouveau le temps du changement.

«*J'ai décidé de laisser mon poste au Conseil après plus de 25 ans de travail* - dit le syndic adjoint de Cogne Rolando Jeantet - *parce que le temps est venu de laisser ma place à d'autres personnes, peut-être à des jeunes qui veulent s'engager pour la commune*».

Une décision partagée aussi par Bruno Zanivan, qui le 23 mai prochain ne sera plus candidat après 35 ans de loyaux services à la commune.

Côté renouvellement, on est donc plutôt servi. La section de l'Union Valdôtaine de Cogne s'est réunie déjà plusieurs fois cet hiver pour arriver à une décision partagée sur les noms à proposer aux citoyens lors du prochain rendez-vous électoral. Le candidat syndic de la liste du Mouvement sera l'ancien président de l'Adava Piero Roulet ; son second sera vraisemblablement le dirigeant régional de l'Assessorat de l'Industrie Vally Lettry, chef de l'organisation de la Foire de Saint-Ours et mariée avec le syndic sortant Bruno Zanivan.

Mais il n'est pas encore temps de se rendre aux urnes.

Avec Rolando Jeantet, on a essayé de tracer un petit bilan de fin de législature en ce qui concerne la commune de Cogne.

«*Notre législature est une législature un peu particulière* - dit Jeantet - *qui a duré, en quelque sorte, pendant sept ans. À partir de 2003, on a essayé de réorganiser la structure administrative de notre commune : en 2005, est arrivée aussi la nouvelle secrétaire, Stefania Travasa, et avec elle on a essayé de changer les modalités de travail*».

Cogne est bien sûr un pays qui vit de tourisme. Voilà pourquoi beaucoup d'efforts ont été faits dans ce domaine par l'administration communale. «*La situation la plus difficile est sûrement celle des "Funivie Gran Paradiso" : nos installations de remontées mécaniques sont certainement fondamentales en ce qui concerne la sauvegarde du tourisme pendant la saison hivernale, mais la gestion de cette société est très difficile du point de vue financier. La Commune de Cogne détient 51% des actions des "Funivie Gran Paradiso", le reste appartient à la Finaosta. Mais pour capitaliser à nouveau on a dû affronter un effort économique non négligeable: c'est à cause de cela que l'impôt communal de l'Ici a augmenté de 0,4 à 0,6%*».

Côté installations, est en phase de projet un chantier sur le pré de Saint-Ours qui pourrait permettre la production de neige artificielle pendant l'hiver pour la piste de ski de fond et qui - en été - servirait aussi pour l'irrigation des prés.

«*En ce qui concerne la neige artificielle* - dit encore Jeantet - *on est en train de réaliser une installation de ce type dans le domaine skiable du Montzenc. Et après il y a le village des Mineurs, qui a été complètement rénové et qui, en ce moment, accueille le centre visiteur du Parc, le centre de service et des activités artisanales*».

En ce qui concerne les Travaux publics, le renforcement de la sécurité sur la route régionale 47 qui relie Cogne à Aymavilles a été une priorité, comme aussi le réaménagement du territoire endommagé par les éboulements de 2000 et par les précipitations neigeuses abondantes de 2008. Enfin, encore des discussions à propos du train qui relie le village de Cogne avec Pila. «*La position de la commune* - explique Jeantet - *est de maintenir cette liaison, au moins pour une raison de sécurité publique*».

Autre chapitre : Parc National du Grand-Paradis. Depuis le mois de janvier dernier Rolando Jeantet n'est plus conseiller du Parc. Mais pendant sa longue militance au sein du Conseil de "l'Ente Parco" Jeantet est parvenu à obtenir de bons résultats.

«*Le Parc est un atout touristique de premier plan pour Cogne. Voilà pourquoi l'approbation du plan du Parc effectué il y a quelques années est, à mon avis, un très bon point de départ (et pas d'arrivée) pour un nouvel élan du Parc, de sa gestion et des possibilités que celui-ci nous offre*».

F.D.

ROLANDO JEANTET est le syndic adjoint de Cogne depuis 2003. Né le 12 juillet 1955 à Aoste, il est marié et a deux enfants. Jeantet travaille depuis longtemps pour l'Assessorat régional de l'Agriculture.

Du point de vue politique, il en est à sa vingt-cinquième année d'administration. De 1985 à 2003 il fut assesseur à l'Agriculture au sein de la junte de l'ancien syndic de la commune Osvaldo Ruffier; après la démission de Ruffier – printemps 2003 – il est devenu l'adjoint de Bruno Zanivan, rôle qu'il a tenu aussi pendant cette dernière législature.

La Junte actuelle de Cogne est formée aussi par les assesseurs Nicolas Bérard (Instruction publique), Fabio Cavagnet (Travaux publics) et Enrico Cavagnet (Tourisme). Au Conseil - élus sur la liste "Pour le pays" - il y a aussi Michelle Bérard, Renzo Bérard, Ivo Charrère, Luca Forétier, Donata Giolitto, Massimiliano Glarey, Marcel Jeantet, Andrea Portigliatti, Lino Savin et Daniel Tazzara.

Rolando Jeantet était également depuis 1998 et jusqu'en janvier dernier conseiller du Parc National du Grand-Paradis.

Gressoney-Saint-Jean, le syndic Aldo Comé fait le point

«Tourisme et services sociaux sont nos atouts»

Tourisme, sports, culture, services et beaucoup d'autres choses encore. Le pays de Gressoney-Saint-Jean est bien vivant, comme le dit aussi le syndic sortant Aldo Comé, qui depuis l'an 2000 est le premier citoyen de cette commune de la vallée du Lys.

«Je crois qu'au cours de ces dernières années, notre petite communauté est assez bien parvenue à exploiter ses chances. Je parle du tourisme, qui est notre premier atout, mais aussi des autres domaines comme celui de la culture et du sport».

Du point de vue de la culture, c'est la nouvelle naissance de Villa Deslex qui a servi durant ces cinq dernières années à rénover le système des services culturels de la commune.

«La création, dans les locaux de Villa Deslex, du centre culturel Walser a été très important pour une réalité comme la nôtre. Il nous donne la possibilité de connaître mieux notre histoire – explique le syndic Aldo Comé – *et de nous faire connaître aussi dans le milieu Walser européen. Mais dans Villa Deslex il y a aussi la nouvelle bibliothèque que la commune de Gressoney-Saint-Jean a décidée de construire, il y a déjà quelques années, et qui est, depuis la fin de l'année 2005, active et fonctionnelle. C'est une bibliothèque qui est également utilisée par les habitants de la commune de Gressoney-La-Trinité, et dont nous sommes très fiers»*.

Du point de vue social aussi Gressoney s'est amélioré. La création d'une crèche de douze places et d'un service de garderie de six a résolu un problème difficile pour une communauté de moyenne montagne comme celle de Gressoney. *«Et même pour les anciens, on a réussi à faire quelque chose.*

On vient de construire cinq petits appartements sous forme de maisons populaires, qui peuvent servir pour les personnes en difficulté».

L'activité principale de la commune reste malgré tout le tourisme. Un tourisme qui ne connaît pas de saisons – Gressoney est une station pour le ski l'hiver et pour les randonnées pendant l'été – et pour lequel la commune s'engage avec 700 mille euros par an d'investissements.

«C'est de l'argent qui sert à améliorer la qualité des services offerts par notre Commune. – dit encore Aldo Comé – *Les installations de remontées mécaniques sont certainement importantes pour notre réalité, et tous les sacrifices faits pendant ces années sont en train de porter leurs fruits. C'est le cas de la piste "Leonardo David", qui est utilisée depuis quelque temps et sur laquelle (du point de vue sportif) toute la communauté mise beaucoup. Pendant cette saison sportive, on a organisé la Coupe d'Europe, mais on ne cache pas que le prochain objectif est d'avoir la Coupe du Monde».*

Du ski de descente bien sûr, mais aussi du ski de fond avec l'entretien de la piste où tous les ans – fin janvier – se dispute la Monterosalauf, ou les matchs de golf. «Et encore notre Sporthaus, notre palais des sports qui sert aussi de salle de cinéma, qui est une ressource non négligeable pour ce village».

Du point de vue des Travaux publics, la route communale de Rong a été refaite, comme aussi d'autres petites ruelles du bourg. Des interventions financées par les fonds régionaux Fospi ont été réalisées pour la sistémation de l'aqueduc communal et pour la réalisation d'un système d'accès contrôlé des voitures dans le centre historique du chef-lieu de Gressoney-Saint-Jean.

En ce qui concerne les élections communales du 23 mai prochain, il n'y a pas encore de nouvelles importantes. Le syndic sortant Aldo Comé laisse le choix sur ce qui devra être décidé par la section de l'Union Valdôtaine du pays. *«On doit encore approfondir le sujet, il est encore question de quelques semaines»*.

François Domaine

ALDO COMÉ est le syndic de Gressoney-Saint-Jean depuis l'an 2000. Originaire de Charvensod, mais résidant depuis toujours à Gressoney, Aldo Comé est né, à Aoste, le 27 mars 1956. Marié, il a trois fils: Augusto, 23 ans, Alberto qui en a 22 et le dernier, Arnaldo qui a 18 ans.

La junte de Gressoney-Saint-Jean est actuellement composée par le syndic Aldo Comé, par son adjoint Peter Linty et par les assesseurs Giancarlo Cella (Travaux publics), Luca David (Tourisme) et Valter Squinobal (Agriculture et Environnement).

L'adjoint Peter Linty est aussi le délégué de la commune auprès de la Communauté de Montagne Walser dont il est aussi le vice-président. Les autres conseillers du groupe de majorité élus il y a cinq ans dans la liste "Noi per Gressoney – Wier fer Greschoney" sont Valeria Cyprian, Lidia Laurent, Massimo Laurent, Remo Mehr Rudy Fritz, Angelo Silvestri et Anna Maria Vincent.

Châtillon, Gianotti prêt pour être éventuellement réélu

Bilan et crise économique, les difficultés affrontées

En raison de sa superficie et de son nombre d'habitants, Châtillon est l'une des communes les plus importantes de la Vallée d'Aoste. Pendant ces dernières cinq années de législature, la Junte communale a dû affronter beaucoup de problématiques liées, en particulier, à la crise économique et à son bilan.

« *La crise de l'entreprise informatique Tecdis* – explique le syndic adjoint Giorgio Gianotti – *a eu des répercussions sur notre territoire. Dans cette vicissitude, l'Administration communale n'a pas joué un rôle de premier plan, mais de toute façon elle a traité avec attention ce problème ».*

Le syndic adjoint rappelle, en outre, un autre aspect très délicat qui a caractérisé cette période et dont les conséquences se font encore ressentir. *« Une autre question qui a créé des difficultés considérables à l'Administration, et dont on en subit encore aujourd'hui les conséquences, est le trou dans le bilan d'environ un million d'euros, causé par un employé de la Commune qui avait soustrait de l'argent ».*

Du côté des Politiques sociales, Gianotti souligne avant tout la situation du pays face à l'immigration et à l'intégration : « *Notre Commune est concernée par les problèmes qui naissent de l'immigration, un phénomène qui est d'actualité et qui est commun à plusieurs centres de la Basse Vallée. Châtillon compte presque 350 immigrés, chiffre qui représente un pourcentage de 8 à 9% de la population ».*

Toujours dans le domaine social, la Junte communale s'est beaucoup penchée sur l'assistance : le pôle socio-sanitaire pourra fournir davantage de services, grâce au projet, déjà financé par la Région, qui envisage l'agrandissement du dispensaire et le déplacement de la maison de retraite dans une nouvelle structure.

L'Administration a été également active en ce qui concerne les projets Fospi : « *Les travaux de réaménagement du pavage du bourg sont terminés* – explique le syndic adjoint – *tandis que le projet que nous avons présenté pour l'agrandissement des écoles secondaires a obtenu l'approbation et les travaux pourront donc commencer ».*

Même si le tourisme ne constitue pas la vocation principale de Châtillon, durant ces années, la Commune s'est penchée attentivement sur ce secteur, en obtenant de bons résultats : « *En attendant une relance du Casino, qui pourrait sûrement nous apporter des avantages, nous avons toujours misé sur le tourisme en organisant des manifestations et des évènements, comme, par exemple, la Fête du Miel, le Marché du Bourg, les Marchés de Noël et la Fête du Fer forgé ».*

En conclusion, Giorgio Gianotti donne un jugement personnel positif sur le travail du Conseil et se tourne vers les élections municipales du mois de mai : « *Nous avons travaillé harmonieusement pendant cette législature, en organisant souvent aussi des réunions avec les Conseillers pour les impliquer davantage dans les activités de l'Administration. Comme les autres membres du Conseil communal inscrits à l'Union Valdôtaine l'ont déjà annoncé, je suis tout à fait prêt à proposer à nouveau ma candidature. La commission politique de la Section est en train d'évaluer la situation politique et de faire des consultations avec les autres forces, mais jusqu'à présent, elle n'a pas encore décidé qui elle envisage à la tête de la Commune ».*

Denis Falconieri

GIORGIO GIANOTTI est né, à Aoste, le 26 juillet 1963, il est marié et a un fils, Claudio qui a 20 ans. A partir de 2000 et jusqu'en 2005, Gianotti fut président de la Section de Châtillon et de 2001 à 2003, il fut vice-président de l'Union Valdôtaine. En 2005, il entre au sein du Conseil communal comme syndic adjoint.

Comme les autres membre du conseil l'ont fait aussi, Gianotti est tout à fait prêt à se présenter à nouveau.Actuellement, la Junte communale est dirigée par le syndic Giuseppe Moro et composée par Giorgio Gianotti, syndic adjoint avec délégation au Budget, aux Finances et à l'Innovation et à la Communauté de Montagne, Jean-Claude Daudry, assesseur aux Services sociaux, à l'Education et à la Culture, Camillo Dujany, assesseur aux Travaux publics, à la Viabilité et à l'Urbanisme, Vittorio Pongan, assesseur à l'Agriculture, à l'Environnement, au Territoire et aux Infrastructures, et Cristina Rore, assesseur au Commerce, à l'Artisanat, à l'Industrie, au Tourisme et aux Sports.

Le coin du dialogue

Alberto Crétaz

Je souhaiterais faire quelques considérations sur nos Carnavals liés à nos révocations historiques et légendes. Cela peut paraître étrange de parler du Carnaval dans « Le coin du dialogue » où l'on pourrait parler de thèmes plus politiques et/ou administratifs mais il me semble important de parler de cette festivité qui véhicule un ensemble de valeurs qui nous manquent terriblement dans la vie de tous les jours, telles que la solidarité, le travail en équipe, etc.
J'ai moi-même participé depuis mon adolescence au Carnaval et cela fait maintenant quelques années que je réfléchis à tout ce qu'il y a derrière cette réjouissance. Une fête qui réunit un nombre considérable de spectateurs mais aussi de familles, de petits et grands qui mettent en place cette merveilleuse célébration qui se déroule dans un esprit de gaieté et d'insouciance.
Je dois avouer que voir un village qui se transforme et qui s'implique totalement pour faire en sorte que l'une des manifestations les plus importantes de l'année se passent de la meilleure des façons fait chaud au cœur, d'autant plus que les mois de préparation précédant cette grande fête se passent en totale harmonie car il en va de la bonne marche et de la bonne réussite du Carnaval. Nous savons que le travail lié la préparation d'un tel événement – costumes, installations, etc. – implique de nombreuses familles pendant une longue période ; un travail long et sérieux qui est le garant d'un Carnaval de qualité. Mais il n'y a pas que les familles qui s'impliquent mais aussi les écoles, les associations, les clubs, les quartiers, des groupes spontanés, la pro loco, tous unis par un fil conducteur qui donne une continuité à nos traditions. Combien de sacrifices ont été faits par toutes ces personnes afin que le Carnaval soit encore plus beau, plus intense que celui de l'année précédente ? Enormément mais cela ne compte pas puisqu'une fois arrivé au moment crucial du début du Carnaval, on ne pense plus qu'à une chose : s'amuser tous ensemble, dans la joie et la bonne humeur.
Le Carnaval, aujourd'hui plus que jamais, est un événement culturel riche de valeurs saines et de principes qui sont un vrai exemple de convivialité, d'altruisme et de respect qui manquent dans la vie de tous les jours. Le Carnaval est un moment de retrouvaille où des groupes ou de simples personnes se rendent disponibles à travailler main dans la main afin que tout se passe pour le mieux. Tout cela démontre que la Communauté a encore la capacité de se retrouver, de se sentir impliquée autour d'une initiative fédératrice, de créer, de partager, de collaborer, de rencontrer de nouvelles personnes.
Je tiens à conclure ces considérations en félicitant tous ceux qui se sont engagés ces dernières années, à différents titres et rôles, pour donner une continuité – avec sacrifice et abnégation – à la révocation historique du Carnaval de Pont-Saint-Martin, ainsi que toutes les personnes qui y ont participé. J'aime à pense qu'il sera formidable que durant toute l'année il y ait également la même continuité dans les valeurs de solidarité, de respect, d'altruisme que véhicule cette belle et splendide fête, afin que la société n'en ressorte que meilleure.

Approbation par le Conseil de la Vallée

Aides régionales en matière de forêts

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé le projet de loi règlementant les aides régionales en matière de forêts par 25 voix favorables et 5 abstentions (Vallée d'Aoste Vive/Renouveau).
Nous avons posé quelques questions au Conseiller Salvatore Agostino, rapporteur de la loi au Conseil de la Vallée.

Conseiller Agostino, quelle est l'importance des forêts en Vallée d'Aoste ?
« La gestion durable du patrimoine forestier représente l'instrument principal pour valoriser les potentialité des bois comme ressource environnementale, de protection et de développement local et socio-économique, aux retombées économiques importantes. Je dois dire qu'au cours des années, le concept de multifonctionnalité de la forêt s'est affirmé plus fortement encore, tout comme la traditionnelle production liée au bois, la protection hydrogéologique, sans oublier son importance en termes de fonctions écologiques et récréatives qui s'est accrue ces dernières années. La richesse biologique de la forêt, résumée dans le concept de biodiversité, et son rôle de réservoir de carbone dans les processus de lutte contre les gaz à effet de serre ont mis en évidence le rôle fondamental des forêts en tant que patrimoine commun important du point de vue économique, culturel et social. L'administration régionale a parmi ses objectifs prioritaires la valorisation et la protection du territoire. »

Nous l'avons compris, les forêts sont très importantes pour l'équilibre de l'écosystème. Il est donc nécessaire de renforcer les aides dans ce secteur…
« En effet, vous avez raison, il est important et nécessaire de mettre à jour et de renforcer la politique des aides dans le secteur forestier, tout en tenant compte des indications fondamentales dérivant des normes communautaires et nationales en vigueur qui reconnaissent la nécessité de soutenir les activités de gestion du patrimoine forestier. Ces interventions – importantes pour l'entier territoire et l'entière collectivité régionale – ont pour objectif la protection et la sauvegarde du patrimoine forestier et touchent à des fonctions propres à la Région. Je tiens à signaler que les aides règlementées par cette loi sont attribuées en conformité avec ce qui est prévu dans la communication de la Commission européenne (2006/C 319/01) du 27 décembre 2006 relativement aux orientations communautaires pour les aides d'Etat dans le secteur agricole et forestier 2007/2013. »

Venons en maintenant à la loi dont vous avez été le rapporteur. Que règlemente-t-elle ?
« Cette loi règlemente les aides pour la valorisation et l'entretien des forêts, en effectuant par exemple des travaux relativement à la coupe, à la taille, à l'effeuillage, à l'éclaircissage, etc. ainsi que pour des interventions en termes de boisement sauf en ce qui concerne le boisement d'espèces cultivées à court terme (cycle de production inférieur à 10-15 ans, comme par exemple les peupliers). Toutes ces interventions garantissent la multifonctionnalité des forêts, en disposant à ce sujet des aides en compte capital, concédées jusqu'à 100% pour la construction, l'amélioration et la manutention des routes forestières et d'autres infrastructures, des sentiers et des éléments caractéristiques du paysage, la réalisation de matériel et d'initiatives d'information, ainsi que l'achat de superficies forestières destinées ou à destiner à des zones de protection naturelle. La loi intervient aussi sur la règlementation des aides pour les initiatives visant à préserver le patrimoine forestier et en particulier pour les interventions de prévention. »

Autonomie et Statut spécial

Le 64e anniversaire de l'Autonomie et le 62e anniversaire du Statut spécial de la Vallée d'Aoste seront célébrés dimanche 28 février 2010, dans la salle des manifestations du Palais régional, à Aoste.
La cérémonie officielle débutera à 10h par les allocutions du Président du Conseil permanent des collectivités locales, Elso Gérandin, du Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, et du Président de la Région, Augusto Rollandin.
A la fin de la manifestation aura lieu l'exécution du groupe Les voix de la Tour. L'événement sera visible en directe sur Rai 3 à partir de 9h45, par le biais du siège régional de la Rai Vallée d'Aoste.
C'est dans une pensée du chanoine Joseph Bréan que l'esprit des célébrations se traduit : « *Aimer le pays c'est défendre ses droits, travailler à la conservation de ses bonnes traditions, se dévouer à son progrès spirituel, religieux et temporel. En agissant ainsi, on travaille aussi à l'épanouissement de la civilisation universelle.* »

EN BREF

Le Conseil régional a récemment approuvé à l'unanimité un projet de loi concernant des dispositions urgentes en matière de remonte-pentes.
Pour le Conseiller Mauro Bieler, rapporteur du projet de loi *« afin de maintenir le niveau de sécurité des installations il est prévu que soient effectuées des opérations de contrôle et qu'il soit procédé à toute autre recommandation établie par le directeur en charge et approuvée par la structure régionale compétente en matière d'installation à câbles. »*

Assemblée générale de la section d'Aoste-Ville

« Nos Sections représentent la société valdôtaine »

La Section d'Aoste-Ville a réuni son assemblée vendredi 19 février dernier pour discuter de la situation politique, à trois mois des élections communales.
Pour l'occasion, le président de la Section, M. René Favre, a invité le président du Mouvement, M. Ego Perron, le président de la Région, M. Auguste Rollandin, le syndic de la Ville, M. Guy Grimod, ainsi que les assesseurs communaux aux ouvrages publics et au tourisme, MM. Albert Follien et Bruno Giordano.
Une enrichissante soirée d'information sur l'activité politique à ses différents niveaux et de confrontation avec les inscrits, qui a donné vie à un intéressant échange d'opinions et des points de vue.
En soulignant le rôle essentiel des sections au sein du Mouvement, M. Perron a estimé qu'elles doivent être le plus représentatives possible de la société valdôtaine, afin qu'elles puissent être la véritable chaîne de transmission avec les citoyens.
Le président du Mouvement a par ailleurs insisté sur la nécessité de former les unionistes (les cours de politique organisés par le Mouvement vont dans ce sens) pour défendre et transmettre nos valeurs et nos traditions ainsi que sur l'importance de

communiquer les choix stratégiques du Mouvement (pour ce faire, le nouveau site internet est devenu un outil incontournable, aux côtés du Peuple).
Le président de la Région, M. Auguste Rollandin, a mis en évidence le travail important accompli au profit de la communauté valdôtaine, à partir des initiatives d'aide aux familles et aux entreprises frappées par la crise, « une réponse à la hauteur des attentes ».
Parmi les mesures annoncées figurent notamment les efforts pour parvenir à racheter 51% de Deval, afin d'assurer la gestion de la distribution de l'énergie.
Pour ce qui est de la ville d'Aoste, le président de la Région a estimé qu'une loyale collaboration avec l'administration communale a permis de financer des initiatives de grande envergure pour soutenir la vocation touristique de la ville, notamment par la valorisation de ses biens culturels, et sauver les emplois de la Cogne, à travers l'intervention de Finaosta.
Le syndic de la Ville d'Aoste, M. Grimod, a rendu compte de l'activité de l'administration communale, en citant les actions menées en faveur des jeunes, des familles et des personnes âgées, avec la construction de logements sociaux ou la reconversion de la Testafochi en pôle universitaire. Il a également rappelé la centralité de la personne dans l'action administrative ainsi que les investissements importants pour requalifier la ville et ses quartiers.
Enfin le président de la Section, M. René Favre, a illustré un document qui a été voté par l'Assemblée par lequel celle-ci, ayant pris acte du travail positif des administrateurs unionistes au sein de l'administration communale, assure au Mouvement sa contribution pour travailler au profit de la ville, compte tenu également du poids croissant que ses candidats ont eu lors des derniers rendez-vous électoraux.

Document approuvé par la Section d'Aoste-Ville lors de l'Assemblée générale du 19 février 2010

La Section d'Aoste-Ville
Réunie à Aoste le 19 février 2010;

– Ayant analysé la situation politique de la Ville d'Aoste à la veille des élections municipales de 2010;

– Constate que le travail accompli par les administrateurs et les conseillers unionistes au sein de l'administration de la ville a donné des résultats positifs dans de nombreux domaines;

– Constate par ailleurs qu'il est nécessaire de porter de l'avant une action plus incisive, finalisée à rendre pleinement à Aoste son rôle de capitale régionale;

– Souligne que le centre historique de la ville, pivot qui concentre un patrimoine historique et culturel inestimable, demande une attention particulière et une nouvelle relance par rapport au passé;

– Prend acte du profond changement du contexte socio-économique qui a transformé Aoste de la ville ouvrière du passé à la ville de services d'aujourd'hui;

– Estime que dans ce contexte, il est nécessaire de marquer plus efficacement le caractère autonomiste que devra avoir la prochaine administration municipale;

– Estime également que la contribution que la Section d'Aoste-Ville à la vie du Mouvement , au débat politique au sein de la Commune et aux résultats électoraux des élections régionales, législatives et européennes n'a fait que s'accroitre dans ces dernières années, tenant compte aussi de la grave crise causée par la sécession du groupe "Aosta Viva";

– Souhaite que les organes du Mouvement tiennent en considération les transformations qui se sont réalisées dans ces dernières années au sein de la société, dans le but d'assurer, pour les cinq ans à venir, le meilleur essor pour la ville d'Aoste et ses habitants.

Samedi 20 février, Assemblée générale de la Jeunesse Valdôtaine

Trois nouveaux membres pour le Comité de Coordination

De nombreux inscrits et sympathisants ont participé à l'Assemblée générale de la Jeunesse Valdôtaine le samedi 20 février au Siège central de l'Union Valdôtaine.
L'ordre du jour étant riche, l'animateur principal Stefano Aggravi a introduit la réunion en analysant l'activité du Comité de coordination depuis son élection au mois de mai de l'année passée.
«*Je crois que nous pouvons tracer un bilan positif de ces dix premiers mois* – a dit Stefano Aggravi – *en particulier, je voudrais souligner la bonne réussite de l'expérience des groupes de travail qui va se conclure dans les mois prochains».*
A ce propos, les coordinateurs des deux groupes, Xavier Laurenzio pour le groupe qui a travaillé sur "Identité et Tradition" et Joël Farcoz et Laurent Dunoyer pour celui sur le "Développement et futur", ont fait le point sur les activités accomplies jusqu'à présent, en donnant aussi des indications sur la manière dont ils présenteront les résultats du travail.
L'Assemblée a ensuite affronté le point le plus important à l'ordre du jour, à savoir le renouvellement du Comité de coordination. En effet, Laurent Dunoyer, ayant atteint l'âge limite, Viviana Herin, pour des raisons liées à sa profession et pour son engagement dans la Section de Châtillon, et Giorgia Gonnet, qui maintenant étudie en France, ont laissé leur charge. Quatre candidats étant supposés entrer dans le Comité, l'Assemblée a donc été appelée à exprimer ses préférences par bulletin secret. Par conséquent, depuis samedi dernier, l'équipe, composée par l'animateur principal Stefano Aggravi, le secrétaire trésorier Xavier Laurenzio, la secrétaire Monica Meynet, et par les membres Laurent Brunodet, Joël Farcoz, Jean Pierre Lillaz, a accueilli Valeria Sapone, Thayler Baravex et Matthieu Réal.
«*J'ai confiance en ce groupe* – a commenté l'animateur principal – *et je crois que nous pourrons continuer à nous engager davantage dans notre travail*».
En conclusion, Stefano Aggravi a fait le compte-rendu de son activité au sein du Comité Fédéral: «*Les élections municipales étant proches, le Comité est en train d'analyser la situation politique et les alliances dans toutes les communes. En outre, nous avons fait une série de rencontres avec les présidents des Sections des Communautés de Montagne afin d'examiner et d'évaluer les différentes circonstances. En ce qui me concerne, j'ai essayé de mieux comprendre le rôle que les jeunes pourront jouer lors de ce rendez-vous électoral».* A ce propos, l'Animateur principal a demandé aux inscrits qui veulent proposer leur candidature aux élections de motiver dans les prochains jours leur décision.
La soirée s'est terminée par un dîner amical.

Denis Falconieri

Entraide des Femmes Valdôtaines

L'Entraide des Femmes Valdôtaines invite toutes les femmes à une soirée conviviale, le 8 mars, pour un dîner au Restaurant Pezzoli de Gressan. Pour toute information s'adresser au Siège Central de l'UV: 0165/235181 ou à Rosina Rosset: 329/2253571.

Les sections d'Aoste-ville et de Gressan

organisent le

TROPHEE UNION VALDOTAINE

COMPETITION DE SLALOM GEANT

Dimanche 14 mars à Pila

Réservé à tous les inscrits et sympathisants

Vendredi 12 mars 2010
20h Tirage au sort au bar-restaurant Pezzoli de Gressan

Dimanche 14 mars 2010
9h Remise des dossards au Restaurant Hermitage (arrivée de la Pista Nouva)
10h Départ de la course
13h Déjeuner à l'Hôtel «La Chance» - Restaurant «Tzacard» - près de l'église de Pila
15h Remise des prix

CATEGORIES
Juniors: jusqu'en 1995;
Seniors Femmes: 1975-1994;
Dames: 1974 et années précédentes
Juniors: jusqu'en 1995;
Seniors hommes: 1975-1994;
Amateurs hommes: 1974-1968;
Vétérans hommes: 1967-1956;
Pionniers hommes: 1955 et années précédentes

Moniteurs de ski et classés FISI hommes et femmes inférieur à 100 points - Surf

REGLEMENT
Chaque section pourra inscrire un nombre illimité de participants.

Le trophée sera assigné d'après la somme des deux meilleurs temps remportés par les inscrits à la même section.

Frais d'inscription: 5 euros.

LES INSCRIPTIONS
au siège central (tél.: 0165 23 51 81)
ou au siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 19 69 000)
dernier délai le vendredi précédent la compétition à 12h.
Pour le déjeuner prière de réserver dernier délai mercredi 10 mars (le prix est de 30 euros).

REMISE DES PRIX
Le trophée sera assigné comme indiqué au point 2 du Règlement.
Des prix individuels pour le 1er, le 2ème et le 3ème concurrent classé dans chaque catégorie.